

**Lettre d'information à l'employeur sur la répartition mensuelle  
du crédit d'heures entre élus au CSE**

NB : les membres du CSE concernés par la répartition doivent informer l'employeur du nombre d'heures réparties au titre de chaque mois au plus tard 8 jours avant la date prévue pour leur utilisation.

**EXPÉDITEUR**

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Madame / Monsieur / .....

Titre : Secrétaire ou élu mandaté par le comité pour cette information

Adresse.....

Lieu....., le.....(date)

**DESTINATAIRE**

Entreprise .....

À l'attention de Madame /

Monsieur .....

Adresse .....

Objet : répartition du crédit d'heure au titre du mois de .....

Par la présente nous tenons à vous informer de la répartition des heures de délégation des membres pour le mois de ..... (mois) à savoir :

(Madame/Monsieur) .....(prénom) ..... (nom)..... disposera de (nombre) .....heures de délégation

(Madame/Monsieur) .....(prénom) ..... (nom)..... disposera de (nombre) .....heures de délégation

(Madame/Monsieur) .....(prénom) ..... (nom)..... disposera de (nombre) .....heures de délégation

.....

Nous vous prions de bien vouloir agréer croire, Madame/ Monsieur le Président (e), nos salutations distinguées.

Secrétaire ou élu mandaté par le comité

Prénom ..... Nom.....

Signature